

# AU FIL DES MOIS

JANVIER 2024



Chers parents,

**Bonne Année!**

Je vous offre mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité à l'occasion du Nouvel An!

Il est important que les élèves soient bien habillés pour jouer dehors. Merci de vous assurer que vos enfants quittent le matin avec tuque, mitaines, pantalon de neige et bottes.

## Journées pédagogiques

Le 29 janvier est une journée pédagogique. Le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.

## Urgence Neige

Lors de certaines situations (tempête de neige par exemple), le Centre de services scolaire (CSSP) déclare ses écoles et ses services de garde fermés. Il avise alors la population par l'entremise de son site Internet, de sa page Facebook, de l'application Megafon et des principales stations de radio et de télévision. Un message paraît sur la page d'accueil du Centre de services scolaire à <https://cssp.gouv.qc.ca/>.

## Inscriptions pour l'année scolaire 2024–2025

La période des inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 se déroulera du 29 janvier au 9 février 2024. Pour nos élèves, les réinscriptions à l'école se feront directement en ligne via le Mozaik Portail Parents.

De nouvelles consignes nous ont été présentées pour les nouvelles inscriptions (préscolaire 5 ans et nouveaux élèves du primaire): les inscriptions se feront par Internet à partir du site : <https://cssp.gouv.qc.ca/ressources-parents/admission-et-inscription/>.

- ✓ Le parent devra fournir une preuve de résidence. Les documents acceptés sont :
  - Compte de taxes scolaire ou municipale;
  - Compte d'électricité (Hydro-Québec)
  - Compte de téléphone (Vidéotron, Bell, etc.)

**\*\* Un bail ou le permis de conduire ne sont pas acceptés comme preuve de résidence \*\***

- ✓ Le parent devra aussi avoir en main le certificat de naissance.

Il est essentiel que nous ayons reçu les formulaires d'inscription au plus tard le 9 février 2024.

## Message de l'infirmière scolaire

Votre enfant a des boutons sur le corps? A-t-il attrapé la varicelle, la 5<sup>e</sup> maladie ou une autre maladie infectieuse qui doit être déclarée à l'école? Une consultation s'impose. Vous savez, l'exclusion de l'école n'est pas obligatoire dans tous les cas de maladies contagieuses. Toutefois, il est important de considérer que certains élèves pourraient être en danger s'ils sont en contact avec une maladie contagieuse (ex. : déficience du système immunitaire). Il est donc important d'aviser la secrétaire qui nous fera part de la situation afin que l'on évite une telle situation. Il n'y a donc pas de chance à prendre!

## Bibliothèque municipale

Nous avons aussi un nouveau service pour les familles avec des enfants à besoins particuliers : [Un livre pour tous](#). Vous pouvez transmettre le lien de la page web aux familles qui pourraient en bénéficier. Nous avons aussi ajouté des ateliers de zoothérapie pour ces enfants, certains dimanche à 9h30 :

- Zoolecture (sur inscription à la bibliothèque) pour les enfants ayant des difficultés en lecture :
  - 28 janvier, 4 février, 10 mars, 7 avril et 5 mai
- Zooanimation (entrée libre) pour tous les enfants pouvant bénéficier de service de zoothérapie pour développer le plaisir et le bien-être :
  - 11 février, 3 mars et 14 avril

La directrice,

Marie-France Grenier



### Série de capsules pour favoriser la lecture

Chaque mois, nous insèrerons une capsule d'information pour favoriser la lecture :

#### Lire en duo

Parfois, lire à deux, c'est mieux...

*Biblioofil*

Faire la lecture devant les enfants ou collé-collé fait découvrir un univers à l'autre

Lire à voix haute tour à tour des dialogues, colore la lecture  
ex. BD, album *Éléphant et Rosie*

Lire chacun une page modélise la lecture à voix haute et encourage la progression de l'histoire

Écouter ensemble un livre audio rassemble: tout le monde aime se faire raconter des histoires

Montrer les mots qu'on lit et pointer les images facilitent l'apprentissage du vocabulaire

Lire chacun son livre ensemble permet d'être un modèle de lecteur qui aime et prend le temps de lire

